Pour citer cette notice :

Léa Réville, 2023, "Urbanisme transitoire". MobiDic, Dictionnaire critique des Mobilités. Accès: https://doi.org/10.60582/geomob17

Urbanisme transitoire

Léa RÉVILLE
Doctorante
UMR Géographie-cités

La notion d'urbanisme transitoire sert à décrire des actions de court et moyen termes qui se développent dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme. Elle désigne l'occupation temporaire de sites vacants dans l'attente d'un projet selon le principe de préfiguration urbaine : contrairement à l'urbanisme temporaire qui n'a pas nécessairement vocation à influer le projet urbain futur, l'urbanisme transitoire met l'accent sur les liens entre le projet à long terme d'un site donné et ses multiples usages dans le temps de la concrétisation du projet (Diguet, Cocquière, 2018). L'urbanisme transitoire peut notamment prendre la forme d'un urbanisme tactique en tant que « pratique collective et sociale » d'initiative citoyenne et locale (Capelli, 2013 ; Crombez, 2014 ; Lydon et Garcia, 2015 ; Douay, Prévot, 2016), dans le même temps qu'il permet aux propriétaires des sites vacants de valoriser leur patrimoine foncier (Adisson, 2017) et de promouvoir leurs objectifs sociaux. Ce mode d'aménagement des espaces publics, privés, bâtis, ouverts ou mixtes fait appel à des équipements nouveaux, des structures modulables, temporaires voire réutilisables, et aboutit à la rencontre d'activités (sociales, économiques, culturelles…) et d'acteurs divers (associations, institutions et collectivités publiques, architectes, publics de la société civile, populations riveraines…). Traversant l'espace urbain de sites en sites, ces initiatives d'urbanisme transitoire semblent ainsi produire la ville comme espace mobile, tandis qu'elles mettent en perspective la mobilité des acteurs à différentes échelles, dans sa dimension sociale et urbaine.

L'urbanisme transitoire au prisme de la mobilité

Par les transformations socio-spatiales qu'il implique, l'urbanisme transitoire mérite en effet d'être pensé à l'aune de la notion de mobilité et de ses multiples entrées lexicales : de la circulation et du mouvement des objets et des personnes, à leur changement de forme, leur variabilité et leur instabilité. L'urbanisme transitoire fait également écho au concept de « ville malléable » (Gwiazdzinski, 2007) ou ville « réversible » et « flexible » (Scherrer, Vanier, 2013), dans la mesure où la durée limitée des occupations transitoires[1] invite les acteurs à repenser leurs pratiques et à transformer l'espace urbain à la fois à

court terme et à long terme. Les acteurs publics utilisent notamment le terme de gestion intercalaire[2], pour identifier les modalités d'occupation entre deux usages urbains, dans une temporalité urbaine non exploitée et au sein d'espaces en transition. L'urbanisme transitoire semble constituer une forme de mobilité en soi, pensée au prisme de l'idée de mutation, de transformation de l'espace urbain dans ses formes et ses usages, signant le passage de dynamiques de « place-making » vers des formes de « place-shaping » (Andres, 2013). La pratique se présente en effet comme un mouvement social, politique, économique, qui bouscule les frontières de l'urbanisme classique.

L'espace urbain et ses usages se recomposent constamment au gré des contextes socio-politiques, tels que le processus de désindustrialisation de la deuxième moitié du XX^{e} siècle et les crises économiques de 1992 et de 2008, qui ont abouti au délaissement de nombreuses infrastructures industrielles, commerciales, agricoles voire administratives. Initiées par des artistes et collectifs artistiques dans les années 1970 en Europe (Vivant, 2006 ; Ambrosino et Andres, 2008 ; Andres et Grésillon, 2011), les occupations de ces espaces vacants sont nées dans l'informalité et la spontanéité, par la création de friches culturelles et de squats artistiques (Ruby et Desbons, 2002 ; Dumont et Vivant, 2017 ; Pinard, 2021). Puis, dans les années 2000, l'urbanisme transitoire est progressivement devenu un sujet stratégique dans un contexte de pression foncière croissante, exploité tant par des acteurs privés que des instances publiques et des acteurs de la société civile (Lydon et Garcia, 2015 ; Baillargeon et Diaz, 2020). Il s'est ainsi caractérisé par des aménagements temporaires légaux, dans un objectif de régularisation et de renouvellement du paysage urbain. L'urbanisme transitoire s'est imposé comme nouvel outil de gestion du patrimoine immobilier, en participant d'un « mouvement de fond »[3] de développement et d'accompagnement des lieux intermédiaires, notamment par les collectivités publiques (Pinard, 2021). Plus récemment, il est également pensé comme un outil au service des politiques de mobilité, à l'image des aménagements tactiques réalisés pour les pistes cyclables post-confinement (Morio, Raimbault, 2021 ; Denis, Garnier, 2022). Dans cette perspective, l'urbanisme transitoire peut être pensé comme un urbanisme en mobilité : Il fait glisser l'aménagement urbain d'une logique de « stocks » vers une logique de « flux » (Gwiazdzinski, 2013). Il se caractérise notamment par l'intérêt des acteurs de la ville — urbanistes, pouvoirs publics, collectifs d'artistes et associations, nouveaux opérateurs spécialisés — pour l'évolution et la pluralité des rythmes urbains, transformés par des actions spontanées et à contretemps d'une gestion classique et linéaire de la ville.

Prendre en considération l'articulation des temps urbains signifie également imaginer autrement la mobilité des objets et des personnes, qui transforment leurs pratiques et participent à la fabrique de la ville. Depuis 2018, les acteurs intéressés par ce type de projets se diversifient, et de nouveaux métiers et champs de compétences émergent en ce sens (Pinard et Morteau, 2019). Certaines structures associatives et coopératives s'approprient les terrains et se chargent de la programmation et de l'animation des lieux en tant que gestionnaires, telles que Plateau Urbain[4] en région parisienne et à Marseille, ou Intermède[5] à Lyon. D'autres se spécialisent dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, et assurent le rôle de conseillers auprès des propriétaires

et des occupants, tel qu'Unity Cube[6] à Toulouse. Au sein de ces nouvelles structures, à la croisée de la programmation et de la maîtrise d'ouvrage, des architectes et des urbanistes sont également sollicités pour aménager les lieux, à l'image des équipes de Yes We Camp. Les acteurs des projets transitoires mobilisent de nouvelles ressources et compétences en termes d'aménagement temporaire, dans le même temps que leurs calendriers professionnels se chevauchent, s'adaptent et s'entrechoquent. L'urbanisme transitoire invite l'ensemble des acteurs à se « mettre en mobilité », à s'ouvrir à des collaborations horizontales, à partager leur savoir-faire, ainsi qu'à déplacer les frontières de leurs champs d'expertise. Tandis que les collectivités publiques, les bailleurs sociaux et propriétaires privés tendent à rentabiliser le coût de la vacance et à valoriser leur patrimoine immobilier par l'occupation transitoire (Adisson, 2017), les occupants et les aménageurs sont à la recherche de solutions dites innovantes tant en matière d'immobilier qu'en termes d'usages sociaux, culturels, ou économiques, dans une logique de co-construction de l'espace urbain (Arab, 2001 ; Pinard, 2016).

Penser l'urbanisme transitoire : une notion en mouvement

Au sein du champ scientifique, la notion d'urbanisme transitoire est peu utilisée en lien avec celle de mobilité. Pourtant, l'urbanisme transitoire est enveloppé par la définition de la mobilité dans toutes ses déclinaisons : mouvements de populations, inconstance des installations, instabilité des occupations, « agilité » et fluidité des projets et usages, etc. Les recherches à propos de la notion d'urbanisme transitoire sont assez récentes et se sont déployées depuis le début des années 2010, parallèlement au développement du recours à cette forme d'aménagement (Andres, 2011, 2013 ; Mallet, 2013 ; Adisson, 2017 ; Pinard, 2021). Dans ce cadre, les chercheurs observent principalement les processus d'institutionnalisation de l'urbanisme transitoire comme une exception aux règles d'urbanisme classique devenue la norme (Adisson, 2017), et s'interrogent sur la pérennisation de cette dynamique et ses effets sur le long terme (Dumont et Vivant, 2017 ; Ferreri, 2021 ; Pinard, 2021). L'urbanisme transitoire a notamment fait émerger des dynamiques de recherche-action, témoignant d'une certaine perméabilité entre le champ opérationnel et le champ scientifique sur ce sujet (Plottu, Leroux et Bouvier, 2023). Si ces études sont principalement portées par des géographes, des urbanistes ou des architectes (Hanappe, 2018 ; Diaz, Réveillé, Marinelli-Côté, Lefebvre, 2021), certains acteurs de l'aménagement et experts de la ville se sont également prêtés au jeu de l'analyse du phénomène et de la recherche (Pradel, 2012 ; Lamberterie, 2018 ; Diguet, 2018).

Sur un plan davantage épistémologique, les géographes et les sociologues mettent également l'accent sur la nécessité de penser l'urbanisme temporaire et transitoire au-delà de sa seule dimension spatiale (Mallet, 2013, 2020). Dans la conclusion de la publication *Transforming Cities Through Temporary Urbanisms* (2020), Amy Zhang et Lauren Andres soulignent notamment « the need for identifying temporary urbanism as an overarching concept to further understanding of the relationship between time and the (re)production of urban space » (page 231). Elles reprennent ainsi le terme d'espace-temps ou « timespace » comme concept au prisme duquel elles mettent en lumière les

rythmes des projets urbains et des acteurs concernés (Mc Ardle, 2020) et les multiples temporalités qui coexistent au sein d'un même espace urbain. En effet, l'urbanisme transitoire s'inscrit plus largement dans une pensée conjointe de l'espace et du temps dans le cadre de l'aménagement urbain, héritée notamment de l'urbanisme de la chronotopie théorisé par Michel Lussault (2001). Dans le même temps, cette approche de l'urbanisme transitoire permet de mettre en lumière la dimension temporelle de la mobilité, ses ruptures, ses interstices, ses irrégularités, au-delà d'un rapport à l'espace traversé et transformé.

Finalement, l'urbanisme transitoire est de plus en plus considéré au prisme de ses enjeux sociaux : tandis que les travaux précédents se concentraient davantage sur la problématique des squats, depuis une dizaine d'années les architectes, urbanistes, géographes, sociologues ou encore politistes s'interrogent à propos de la légalisation et de la régularisation de ces initiatives, et analysent notamment l'usage des friches urbaines à des fins d'hébergement d'urgence comme le signe d'une entrée dans le droit des dispositifs du squat (Aguilera, 2012 ; Aguilera et Bouillon, 2013). Le lien avec les enjeux socio-urbains a également été mis en lumière par l'installation autorisée par certaines collectivités de campements urbains sur des terrains en friche (Taillandier, 2018). Pour autant, le squat continue d'être criminalisé, notamment avec la loi anti-squat adoptée par le Sénat le 14 juin 2023. Dans une ambition critique, l'urbanisme transitoire fait ainsi l'objet d'une mise en regard avec la question de l'informalité (Jacquot, Morelle, 2018) et du laisser-faire politique, tandis qu'il est analysé comme une politique publique constituée en modèle.

L'urbanisme transitoire : des transformations en débat

Certaines controverses voient en effet le jour à propos des bienfaits de l'urbanisme transitoire et d'une vision optimiste de la pratique comme innovation et opportunité. L'opportunité est corrélée à des logiques de performance, à des jugements de valeur et au cadre compétitif des appels à projets (Pinson, 2009) qui reconfigurent les objectifs des dispositifs occupants sur le court terme. Dans ses travaux sur les partenariats entre les pouvoirs publics et le marché privé aboutissant à la création de friches culturelles, dont les formes sont dictées par des intérêts économiques et marchands, Mickaël Correia (2018) souligne que « les pouvoirs publics locaux ont décidé d'accompagner pleinement cette dynamique d'optimisation foncière. [...] Sur la quarantaine de projets d'urbanisme temporaire actuels, vingt-sept sont soutenus par la région Île-de-France dans le cadre de son appel à manifestations d'intérêt sur l'urbanisme transitoire lancé en 2016. Une enveloppe qui s'élève à 3,3 millions d'euros. Là encore, malgré les incantations à "l'innovation urbaine" et à la "transition écologique" de cet appel à projets, c'est avant tout l'argument économique qui fait mouche » (page 60). Ces remarques ont l'intérêt de mettre en perspective les biais d'une telle approche économique, au-delà des avantages que représente l'urbanisme temporaire en termes d'opportunités sociales. En effet, il semble que la temporalité de ces lieux soit conditionnée par des processus de marchandisation de l'urbanisme transitoire, à travers la mise en compétition,

la régulation et la consommation des espaces urbains, transformant les objectifs sociaux ou culturels des structures en objectifs de performance économique. L'urbanisme transitoire apparaît ainsi sous les traits d'un instrument stratégique et aliénant dès lors qu'il favorise les processus de gentrification de l'environnement urbain (Adisson, 2017) et qu'il s'inscrit dans les agendas économiques des acteurs publics et privés (Andres, 2013 ; Madanipour, 2018).

Dans cette perspective critique, l'urbanisme transitoire soulève également des enjeux sociaux alors qu'il est de plus en plus utilisé par les collectivités publiques et les associations pour des initiatives solidaires et sociales, en particulier à destination des personnes en situation de précarité et d'exil. Il est ainsi d'autant plus assorti à la notion de mobilité qu'il participe du parcours social des personnes exilées, mais aussi de leurs trajectoires irrégulières et fragmentées, à travers les projets de mise à l'abri et d'hébergement temporaire. Dans le champ scientifique, il est encore nécessaire de mettre en évidence les limites inhérentes aux occupations temporaires de centres d'accueil et d'hébergement d'urgence[7] : ces configurations mettent en péril l'insertion réelle des personnes exilées qui tâchent d'adapter constamment leurs itinéraires dans l'espace urbain aux déménagements des dispositifs qu'elles investissent.

L'urbanisme transitoire a pour vocation d'apporter de nouvelles réponses en contexte d'urgence par la malléabilité, les architectures modulables, la rapidité d'action et la mixité d'usages qu'il suppose. Cependant, l'enjeu consiste à s'adapter tant à la temporalité des centres d'accueil et d'hébergement d'urgence qu'à celle des parcours des personnes accueillies au sein de ces lieux, tout en déployant de nouvelles approches concernant leurs besoins en aménagement et en accompagnement. L'urgence qui caractérise les dispositifs d'hébergement semble prendre le pas sur la fabrique de l'hospitalité et de la solidarité, dans la mesure où leur durée temporaire peut éventuellement rompre les « liens » que les individus construisent au cours de leurs allées et venues au sein des lieux. Selon Angèle De Lamberterie (2018, page 10), « Le caractère temporaire des structures d'hébergement renforce leur caractère précaire, et donc la précarité des publics hébergés, en particulier dans une ville dense dans laquelle il est difficile de trouver un terrain suffisamment spacieux et disponible où réimplanter la structure. » En ce sens, l'urbanisme transitoire remet en perspective le concept de « droit à la ville » (Lefebvre, 1968) : s'il incite les citoyens, les collectifs et les personnes hébergées à participer à la fabrique de l'urbain par la priorisation de la valeur d'usage, il maintient également les personnes exilées dans une dynamique de passage temporaire et incertain. Dans le même temps, l'urbanisme transitoire semble donner la possibilité de transformer les espaces à la fois physiques et socio-politiques, tout en exaltant les luttes socio-spatiales qui s'engagent dans les interstices de l'espace urbain (Tardiveau, Mallo, 2014). Comme le souligne Ali Madanipour (2018) de manière critique, cette pratique est une forme de « lubricant of urban development and a medium of social change, signifying a space of opportunity for some and vulnerability for others » (page 1093).

En définitive, tandis que l'urbanisme transitoire semble osciller entre cadre standard pour le projet urbain et outil de transformation de l'action publique, il est en même temps critiqué pour sa fragilité inhérente et pour la caractéristique même de cette forme d'aménagement spécifique : sa mobilité. Il mériterait ainsi d'être étudié plus en profondeur au prisme de cette notion de mobilité de manière transdisciplinaire, afin de préciser plus encore les contours d'une pensée conjuguée de l'espace et du temps, et de saisir les implications d'un urbanisme transitoire qui met en mobilité l'espace urbain, ses habitants et ses passants.

[1] Entre un et trois ans en moyenne selon Cécile Diguet – Diego Rodrigues – Gianluca Marzilli, Institut Paris Région, 2022, Urbanisme Transitoire en Île-de-France (arcgis.com)

[2] Cf. Conseil de Paris, Séance des 29, 30 et 31 mars 2016, « Vœu de l'exécutif relatif à la mobilisation du domaine intercalaire de la Ville de Paris ». Le terme de gestion intercalaire correspond aujourd'hui à l'activité principale du Service d'Administration d'Immeubles de la Direction du Logement et de l'Habitat de la Ville de Paris. Il est aussi utilisé par d'autres acteurs publics comme la Métropole Européenne de Lille, accompagnée dans sa stratégie d'urbanisme transitoire par divers partenaires dont l'agence de conseil Soletdev (https://www.soletdev.fr/article/logement-et-urbanisme-transitoire) et la coopérative Plateau Urbain.

[3] Lettre de mission du Secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle à Fabrice Lextrait, datée du 17 octobre 2000 (Lextrait 2001, p.3,4)

[4] Coopérative d'urbanisme transitoire qui accompagne les opérateurs dans le montage des projets ainsi que dans la gestion sur le terrain dans une perspective de mise en dialogue des parties prenantes.

[5] Agissant dans la métropole de Lyon, Intermède se définit comme un « tiers-facilitateur professionnel regroupant toutes les compétences et expertises nécessaires à un projet d'occupation temporaire : immobilier et habitat, gestion de projet, montage économique, développement ESS (économie sociale et solidaire), design d'usages, sciences humaines et sociales, animation territoriale. »

[6] Association principalement implantée à Toulouse et née en 2016, qui travaille au montage d'opérations d'urbanisme transitoire à des fins solidaires et développe son expertise en préfiguration urbaine à partir de technologies modulaires réutilisables.

[7] Thèse en cours, Léa Réville, « La ville-refuge au prisme du temporaire : analyse d'une politique d'ouverture des bâtiments publics aux populations exilées de la métropole parisienne », https://www.theses.fr/s309108

Bibliographie

- Adisson F., 2017, « Choisir ses occupants », *Métropolitiques*. https://www.metropolitiques.eu/Choisirses-occupants.html
- Aguilera T., 2012, « Gouverner les illégalismes : Les politiques urbaines face aux squats à Paris. » *Gouvernement et action publique* 3 (3) : 101- https://doi.org/10.3917/gap.123.0101
- Aguilera T., Bouillon F., 2013, « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements,* n° 74 (2) : 132-
- Ambrosino C., Andres L., 2008, « Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace ». *Espaces et sociétés*, no 134 (septembre): 37-

- Andres L., Grésillon B., 2011, « Les figures de la friche dans les villes culturelles et créatives. Regards croisés européens. » *L'Espace géographique*, no 40: 15-
- Andres L., Zhang A. Y. (eds.), 2020, « Transforming Cities Through Temporary Urbanism : A Comparative International Overview », *The Urban Book Series*, Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-61753-0
- Andres L., 2011, « Les usages temporaires des friches urbaines, enjeux pour l'aménagement », *Métropolitiques*. https://www.metropolitiques.eu/Les-usages-temporaires-des-friches.html
- Andres L., 2013 a, « L'intérim, le temporaire et la veille comme enjeux d'une ville réversible et éminemment mutable ». In Scherrer F., Vanier M., (dir.), *Villes, territoires, réversibilités*, Centre culturel international de Cerisy, 49 - Paris : Hermann.
- Andres L., 2013b, « Differential Spaces, Power Hierarchy and Collaborative Planning: A Critique of the Role of Temporary Uses in Shaping and Making Places ». *Urban Studies*, 50 (4): 759- https://doi.org/10.1177/0042098012455719
- Arab N., 2001, « La coproduction des opérations urbaines : coopération et conception », *Espaces et sociétés*, (Paris, France), no 105-106: 57-
- Baillargeon T., Diaz J., 2020, « L'urbanisme transitoire à Montréal : entre innovation et préservation ». *Revue Organisations & territoires*, 29 (2): 25- https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1148.
- Besson R., 2017, « Rôle et limites des tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines », *Territoire en mouvement*, *Revue de géographie et aménagement*. *Territory in movement, Journal of geography and planning*, juin. http://tem.revues.org/4184
- Burret A., 2013, « Démocratiser les tiers-lieux », *Multitudes*, n° 52 (1): 89-
- Capelli C., 2013, *Expérimenter pour faire la ville « durablement » Exploration du cas de l'urbanisme tactique aux États-Unis*, Master Sciences du territoire, Institut d'Urbanisme de Grenoble.
- Correia M., 2018, « L'envers des friches culturelles : Quand l'attelage public-privé fabrique la gentrification », *Revue du Crieur*, n° 11, nº 3, p. 52.
- Crombez R., 2014, *La ville sans les urbanistes ? Urbanisme tactique en Amérique du Nord. Une étude de cas Articiste à Toronto*, Mémoire de stage de master 2 Aménagement, Urbanisme, Développement des Territoires (AUDT), Université de Lille 1, dir. Prévot M. (tuteur universitaire) et Jianfar M. (STPES Iniatiative).
- Denis J., Garnier N., 2022, « Une expérimentation urbaine en temps de pandémie : les coronapistes à Paris. » In. Dumez H., Loveluck B., Mallard A., 2022, *Innover en temps de crise. Réactions et adaptations face à la crise du Covid-19*, Presses des Mines, pp.165-174.
- Diaz J., Réveillé M., Marinelli-Côté J., Lefebvre S., 2021, *Espaces urbains vacants et urbanisme transitoire. Explorer le potentiel du transitoire pour agir contre la vacance à Montréal*, Rapport, Collectif Villes Autrement, Université du Québec, Montréal.
- Diguet C., 2018, « L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrication urbaine partagée », Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Ile-de-France.

- Diguet C., Cocquière A., 2018, « L'urbanisme transitoire », *Les carnets pratiques*, n° 9, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Ile-de-France.
- Douay N., Prévot M., 2016, « Circulation d'un modèle urbain "alternatif" ? Le cas de l'urbanisme tactique et de sa réception à Paris », *EchoGéo*, no 36 (juin). https://doi.org/10.4000/echogeo.14617
- Dumont M., Vivant E., 2017, « Du squat au marché public : Trajectoire de professionnalisation des opérateurs de lieux artistiques off », *Réseaux*, no 200 (janvier): 181-
- Ferreri M., 2021, *La permanence de l'urbanisme temporaire : normaliser la précarité dans l'austérité Londres*, Amsterdam : Presse universitaire d'Amsterdam.
- Gravari-Barbas M., 2004, « Les friches culturelles : jeu d'acteurs et inscription spatiale d'un "anti-équipement" culturel », In Siino C., Laumière F., Leriche F., *Métropolisation et grands équipements structurants*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 217-234.
- Gwiazdzinski L., 2007, « Redistribution des cartes dans la ville malléable », *Espace populations sociétés,* 2007/2-3 | 2007, 397-410.
- Gwiazdzinski L., 2013, « Eloge de la chronotopie. Pour un urbanisme temporel et temporaire ». *Collage : revue de la Fédération Suisse des Urbanistes*, no n°2/13: pp.
- Hanappe C., 2018, « l'hospitalité urbaine ? Partir du cas de Comment fabriquer de Grande-Synthe », *Hommes & Migrations*, vol. 1323, no 4, p. 69 80.[en ligne]. https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2018-4-page-69.htm
- Jacquot S., Morelle M., 2018, « Informalité, migrations et urbanisme temporaire. » revue *Urbanités*. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01875193
- Lamberterie A., 2018, « Urbanisme temporaire / Le centre d'hébergement du 16ème arrondissement de Paris : l'aménagement temporaire comme nouveau modèle urbain pour l'hébergement d'urgence ? », Revue *Urbanités*, https://www.revue-urbanites.fr/chu-paris-amenagement-temporaire/
- Lefebvre H., 1968, *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos.
- Lextrait F., 2017, *La Friche, terre de culture*, Paris, France: Sens&Tonka.
- Loison-Leruste M., 2009, *Habiter à côté des SDF. Représentations et attitudes face à la pauvreté*, L'Harmattan Coll. Habitat et Sociétés, 273 p.
- Lussault M., 2001, « L'urbanisme de la chronotopie », *Les temps de la ville, Les Cahiers Millénaire 3*, n° 27, pp. 63–69
- Lydon M., Garcia A., 2015, *Tactical Urbanism: Short-term Action for Long-term Change*, Island Press, 256 p.
- Madanipour A., 2018, « Temporary Use of Space: Urban Processes between Flexibility, Opportunity and Precarity », *Urban Studies*, 55 (5): 1093- https://doi.org/10.1177/0042098017705546
- Mallet S., 2013, « Aménager les rythmes : politiques temporelles et urbanisme », *Revue électronique des sciences humaines et sociales*., avril. http://www.espacestemps.net/articles/amenager-les-rythmes-politiques-temporelles-eturbanisme/

- Mallet S., 2020, *Les dimensions temporelles de la fabrique urbaine*, EA TVES, Université de Lille, 4 décembre 2020.
- Mc Ardle R., 2020, « The Temporality Within Temporary Urbanism: Listening to Rhythms and Timespace » In Lauren Andres et Amy Y. Zhang (eds.), *Transforming Cities Through Temporary Urbanism: A Comparative International Overview*, Cham, Springer International Publishing (coll. « The Urban Book Series »), p. 29-
- Morio, L. & Raimbault, N., 2021,. « Plus de place pour le vélo en ville ? Covid-19, mise à l'agenda et mise en œuvre des politiques cyclables en France » *Droit et Ville*, 91, 179-200. https://doi.org/10.3917/dv.091.0179
- Pinard J., Morteau H., 2019, « Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ? Du renouvellement des méthodes en urbanisme à l'émergence de nouveaux métiers ». *Revue Internationale d'Urbanisme, Nouveaux acteurs de l'urbanisme : renouveau ou fin de partie ?*, no 8. http://www.riurba.review/Revue/professionnels-de-loccupation-temporaire-nouveaux-acteursde-la-fabrique-de-la-ville-du-renouvellement-des-methodes-en-urbanisme-a-lemergence-denouveaux-metiers/
- Pinard J., 2021, *L'urbanisme transitoire, entre renouvellement des modalités de fabrique de la ville et évolution de ses acteurs : une immersion ethnographique au sein de SNCF Immobilier*, Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement, Université Paris-Est. https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03328268
- Pinard J., 2016, *Culture et créativité au service d'un urbanisme transitoire : SNCF Immobilier, nouvel acteur de l'innovation urbaine ?,* Mémoire de Master, Ecole d'urbanisme de Paris.
- Pinson G., 2009, *Gouverner la ville par projet. Urbanisme et gouvernance des villes européennes,* Presses de Sciences Po.
- Plottu B., Leroux I., Bouvier V., 2023, « Friches transitoires et innovation par l'usage : le rôle des chercheurs dans la co-construction de l'espace urbain – le cas de la ville d'Angers », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. , no. 1, pp. 35-58.
- Pradel B., 2012, « L'urbanisme temporaire : signifier les "espaces-enjeux" pour réédifier la ville ». In Bonny, Yves., Ollitrault, Sylvie., Keerle, Régis. et Le Caro, Yvon. (eds.). Espaces de vie, espaces-enjeux : entre investissements ordinaires et mobilisations politiques, 245- Presses Universitaires de Rennes. https://hal-enpc.archives-ouvertes.fr/hal-00696878
- Raffin F., 2007, *Friches industrielles: un monde culturel européen en mutation*, Paris, France: L'Harmattan.
- Ruby C., Desbons D., 2002, « Des friches pour la culture ? », *Revue électronique des*
- *sciences humaines et sociales.*, mai. http://www.espacestemps.net/articles/des-friches-pour-laculture/
- Scherrer F., et Vanier M., 2013, *Villes, Territoires, Réversibilités*. Hermann, Collection Colloques de Cerisy.
- Taillandier F., 2018, « Urbanisme temporaire / Le camp de migrants, espace exceptionnel au coeur de la ville ordinaire : Urbanités », Revue *Urbanités* (blog). https://www.revueurbanites.fr/le-camp-de-migrants-et-la-ville-ordinaire/

- Tardiveau A., Mallo D., 2014, « Unpacking and Challenging Habitus: An Approach to Temporary Urbanism as a Socially Engaged Practice », *Journal of Urban Design*, 19 (4):456- https://doi.org/10.1080/13574809.2014.923743
- Vivant E., 2006, « Le rôle des pratiques culturelles “off” dans les dynamiques urbaines », Thèse de doctorat, France: Université de Paris VIII.
- Vivant E., 2009, *Qu’est-ce que la ville créative ?,* Paris, France: Presses universitaires de France.